

55%

Part des génériques dispensés en France produits sur le sol français.

37%

Taux de pénétration des génériques en volume (19 % en valeur) en France, contre 50 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, et même de 80 % en Allemagne.

1/3

Part des génériques dans le marché des médicaments remboursables en 2016, contre 1/20 en 2000.

Source : Dossier Economie de la santé, vih.org, 23 septembre 2019

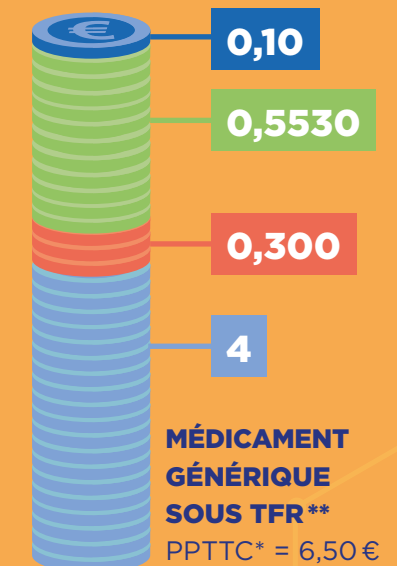
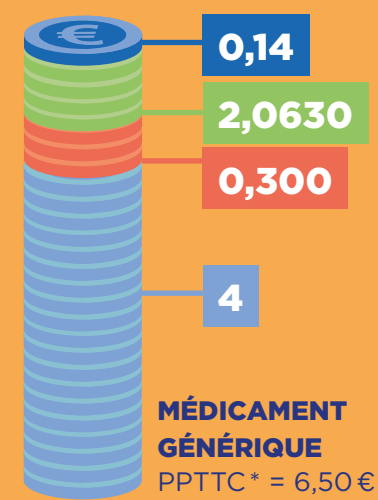
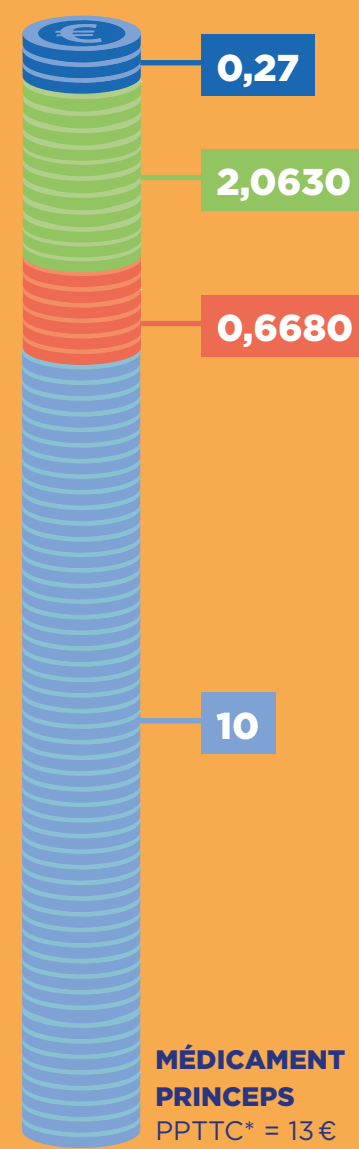
Pourquoi des médicaments génériques ?

Un médicament générique a strictement la même composition qualitative et quantitative en principe actif et la même forme pharmaceutique que la spécialité de référence (le princeps). Les industriels du médicament soutiennent et encouragent le développement du marché des génériques en France, car il permet de participer à la maîtrise des dépenses de santé, et ainsi de financer l'innovation de demain.



UN GÉNÉRIQUE COÛTE EN MOYENNE 60 % MOINS CHER QUE LE PRINCEPS

Comparaison de la décomposition moyenne du prix public TTC entre le médicament princeps et le médicament générique



- TVA (2,1%)
- Marge grossiste (6,68%)

- Marge officine
- PFHT

* PPTTC : prix public toutes taxes comprises

** TFR : tarif forfaitaire de responsabilité

Certains groupes de médicaments sont remboursés par la Sécurité sociale sur la base du prix moyen de leur générique correspondant, la différence étant à la charge de l'assuré.